

1981-2021 : l'abolition a 40 ans ! Samedi 9 octobre prochain, la faculté de droit, d'économie et de sciences sociales de l'université de Tours, en partenariat avec l'Ordre des avocats de Tours, organise un colloque sur l'abolition de la peine de mort. Sous le parrainage de Robert Badinter, la présidence D'Henri Leclerc et notamment en présence de Philippe Maurice, dernier condamné à mort gracié, l'évènement est ouvert au grand public.

Résultat d'un combat marqué par de nombreuses tentatives depuis la Révolution, l'abolition de la peine de mort a été promulguée en France le 9 octobre 1981.

40 ans plus tard, le colloque du 9 octobre proposera une dizaine de conférences sur l'abolition : assistez aux interventions d'Henri Leclerc, avocat honoraire et président d'honneur de la Ligue des droits de l'homme ; de Philippe Maurice, aujourd'hui docteur en histoire médiévale, enseignant-chercheur à l'Ecole des hautes études en sciences sociales de Paris (CNRS-EHESS) ; et de tant d'autres spécialistes.

Programme complet [ici](#).

Evènement retransmis en direct sur [Canal U](#)

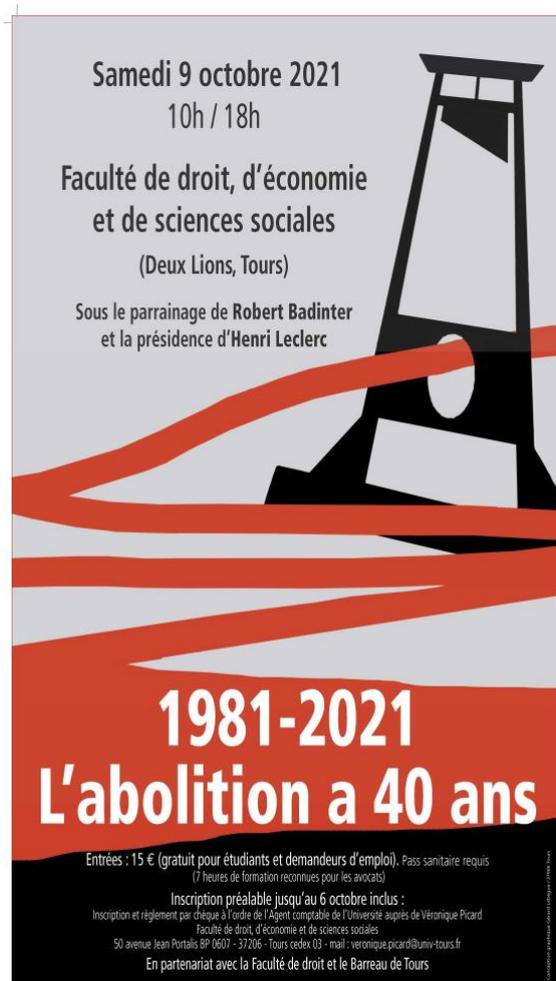
### L'IRJI, Institut de Recherche Juridique Interdisciplinaire François-Rabelais

L'Institut de Recherche Juridique Interdisciplinaire François-Rabelais (EA 7496) est établi à l'UFR Faculté de droit, d'économie et des sciences sociales de l'université de Tours. Il a vocation à fédérer, organiser et promouvoir toutes les recherches dans le champ du droit privé et des sciences criminelles, du droit public, de l'histoire du droit, des institutions, des sciences économiques et de la science politique.

### Informations pratiques

Tarif : 15 € (gratuit pour étudiants, demandeurs d'emploi et enseignants-chercheurs)

Inscription et règlement par chèque à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université auprès de Véronique Picard, Faculté de droit, d'économie et de sciences sociales 50 avenue Jean Portalis BP 0607 - 37206 - Tours cedex 03 mail : [veronique.picard@univ-tours.fr](mailto:veronique.picard@univ-tours.fr)  
Pass sanitaire requis



Samedi 9 octobre 2021  
10h / 18h

Faculté de droit, d'économie  
et de sciences sociales  
(Deux Lions, Tours)

Sous le parrainage de Robert Badinter  
et la présidence d'Henri Leclerc

**1981-2021**  
**L'abolition a 40 ans**

Entrées : 15 € (gratuit pour étudiants et demandeurs d'emploi). Pass sanitaire requis  
(7 heures de formation reconnues pour les avocats)

Inscription préalable jusqu'au 6 octobre inclus :  
Inscription et règlement par chèque à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université auprès de Véronique Picard  
Faculté de droit, d'économie et de sciences sociales  
50 avenue Jean Portalis BP 0607 - 37206 - Tours cedex 03 - mail - veronique.picard@univ-tours.fr  
En partenariat avec la Faculté de droit et le Barreau de Tours



#### A propos de l'université de Tours

Située au cœur des villes de Tours et de Blois, l'université de Tours place la formation, l'innovation, la professionnalisation et la réussite des étudiants au cœur de son projet depuis 50 ans. Avec sept UFR, deux IUT et une école d'ingénieurs polytechnique, elle offre les atouts de la pluridisciplinarité à ses 32.000 étudiants. L'université est ouverte sur le monde et encourage la mobilité étudiante ; elle accueille d'ailleurs plus de 3 200 étudiants internationaux chaque année. Ses 36 unités de recherche sont labellisées et reconnues aux niveaux national et international : l'université de Tours constitue ainsi la première institution de recherche publique en région Centre- Val de Loire et fait de Tours la capitale régionale de l'enseignement supérieur et de la recherche.

#### Contact Presse

Direction de la communication – Université de Tours

Mél. : [annesophie.laure@univ-tours.fr](mailto:annesophie.laure@univ-tours.fr)

Tél. 02 47 36 68 62